



la vie **LANDRÉENNE**

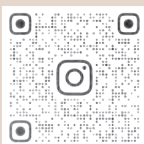
ÉDITION
JUILLET
ET AOÛT
2026



12 juillet : Sardinade



Juillet-août 2026 • N°630



PUBLICATION PARTAGÉE LE MAI 18, 2.
PAR @LELANDREAU_MAIRIE

03 Éclairage public

04 Nouveau marché de restauration scolaire

12 La Table du Coin

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Conseil Municipal de la commune s'est réuni en session ordinaire le 9 avril 2026 à 19 heures, sous la présidence de M. Stéphane Mabit, Maire, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Vingt-et-un membres étaient présents, deux pouvoirs ayant été enregistrés, portant le nombre de votants à vingt-trois. M^{me} Patricia Terrien a été désignée secrétaire de séance. La Directrice Générale des Services, M^{me} Nelly Biraud, assistait également aux débats.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2026**

Le procès-verbal de la séance précédente ayant été transmis à l'ensemble des conseillers, aucune observation n'a été formulée. Il a été approuvé à l'unanimité, sous réserve de quatre abstentions (MM. El Mamouni, Raulin, M^{me} Duchaine-Moutault et M^{me} Fauche).

**ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a examiné le projet de règlement intérieur, transmis préalablement aux élus. Plusieurs échanges ont porté sur les modalités de participation des auditeurs en commission, la rédaction de l'article 28 relatif au bulletin d'information générale, ainsi que sur l'application de la représentation proportionnelle au sein des commissions. Après délibération, le règlement intérieur a été adopté à la majorité, avec quatre voix contre.

APPROBATION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

M^{me} Myriam Teigné, Adjointe au Maire, a présenté le Règlement Budgétaire et Financier, rendu obligatoire par l'instruction M57 et l'article L.5217-10-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, en raison du franchissement du seuil des 3500 habitants. Ce document, valable pour la durée de la mandature, vise à garantir la transparence de la gestion financière, l'unification des règles et le respect des normes comptables. Le Conseil Municipal l'a approuvé à l'unanimité, sous réserve de quatre abstentions.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal a examiné les délégations de compétences proposées au Maire, conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces délégations, couvrant notamment la gestion des marchés publics, les emprunts, les contrats d'assurance et les décisions en matière d'urbanisme, ont pour objet de faciliter l'administration communale. Des précisions ont été apportées sur la ligne de trésorerie et la gestion des accidents impliquant des véhicules municipaux. Les délégations ont été accordées à l'unanimité, sous réserve de quatre abstentions.

**DÉLÉGATION AU MAIRE DE L'EXERCICE
DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

M. le Maire a rappelé que la Communauté de Communes Sèvre et Loire, compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, a délégué à la commune l'exercice du Droit de Préemption Urbain sur certaines zones. Après un échange sur la lisibilité des documents cartographiques, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité (quatre abstentions), de déléguer au Maire l'exercice de ce droit sur les secteurs concernés.

**DÉSIGNATION DES MEMBRES
DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal a approuvé la composition des commissions municipales, conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. La représentation proportionnelle a été respectée pour chacune des commissions suivantes : Urbanisme-Habitat, Affaires Sociales, Enfance-

Jeunesse, Finances-Sécurité, Vie Associative, Communication, Voirie-Bâtiments et Espaces Verts-Environnement. La désignation s'est faite à l'unanimité, sans recours au scrutin secret.

**DÉSIGNATION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

La Commission d'Appel d'Offres, chargée d'examiner les offres pour les marchés publics, a été constituée conformément aux dispositions du Code de la commande publique. Cinq membres titulaires et cinq suppléants ont été désignés à l'unanimité, sans recours au scrutin secret. La liste retenue est la suivante : M^{me} Yolande Guérin, M. Mickaël Gibouin, M^{me} Myriam Teigné, M. Philippe Bureau et M. Saïd El Mamouni (titulaires), avec leurs suppléants respectifs.

**FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Le Conseil Municipal a fixé à huit le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS, dont quatre élus et quatre nommés par le Maire. Les membres élus ont été désignés à l'unanimité : M^{mes} Sylvie Rateau, Laurence Durand, Delphine Hallais et Katia Fauche.

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DE LOIRE-ATLANTIQUE (TE44)**

Conformément aux statuts du syndicat, le Conseil Municipal a désigné M. Philippe Bureau comme représentant titulaire et M. Mickaël Gibouin comme suppléant, avec pour mission de représenter la commune sur les questions énergétiques et climatiques. La désignation a été actée à l'unanimité.

**DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT
AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE E-COLLECTIVITÉS**

M. Cyrille Gohaud a été désigné à l'unanimité (une abstention) pour représenter la commune au sein du collège des communes du Syndicat Mixte e-collectivités, chargé notamment de la dématérialisation des actes administratifs.

**DÉSIGNATION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal a approuvé la liste des trente-deux contribuables proposés pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs, conformément à l'article 1650-I du Code Général des Impôts. Cette liste, annexée au présent compte rendu, a été transmise aux services des Finances Publiques.

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

M. Xavier Mouret a été désigné à l'unanimité comme correspondant Défense, chargé d'informer les administrés sur les questions relatives au parcours citoyen, au service national et aux commémorations.

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Philippe Bureau a été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de correspondant Sécurité Routière, en sa qualité de relais entre les services de l'État et la collectivité sur les enjeux de prévention routière.

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS
DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

M^{me} Myriam Teigné a été désignée à l'unanimité comme représentante « employeur » auprès du CNAS, dont la mission est d'améliorer les conditions de vie des agents territoriaux.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DES ÉCOLES

Le Conseil Municipal a désigné M^{me} Nathalie Gohaud et M. Richard Antier pour représenter la commune au sein du conseil d'école de l'école publique La Sarmetille et de l'organisme de gestion de l'école privée Sainte-Marie.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE SEMES

M^{me} Sylvie Rateau et M^{me} Laurence Durand ont été désignées respectivement comme représentante titulaire et suppléante auprès de l'association SEMES, dédiée à la lutte contre le chômage et l'exclusion. La désignation a été approuvée à l'unanimité (une abstention).

DÉMATÉRIALISATION DES ACTES

AVENANT À LA CONVENTION AVEC LE PRÉFET

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer un avenant à la convention de télétransmission des actes administratifs avec le Préfet de Loire-Atlantique, afin d'utiliser le dispositif proposé par le Syndicat Mixte e-collectivités. Cette décision a été prise à l'unanimité.

PROCHAINES RÉUNIONS

Les commissions Finances, Communication et Enfance-Jeunesse se réuniront respectivement les 20, 23 et 27 avril 2026. La prochaine séance plénière du Conseil Municipal est prévue le 21 mai 2026 à 19 heures. La séance a été levée à 20h15.

ÉVOLUTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU LANDREAU

Depuis 2022, de nouvelles règles régissent l'éclairage public de la commune afin de concilier sécurité, économies d'énergie et respect de l'environnement.

1. Les raisons du changement

La municipalité a adapté ses pratiques en application d'un arrêté de fin 2022 pour répondre à trois objectifs :

- Limiter la consommation d'électricité et réduire l'empreinte carbone.
- Préserver la biodiversité en limitant la pollution lumineuse.
- Optimiser les coûts afin de préserver le budget local sans dégrader la qualité du service.

2. Les horaires en vigueur

Les règles de l'éclairage varient selon les saisons pour s'adapter à la durée du jour :

- Période estivale (1^{er} mai au 31 août) : extinction totale de l'éclairage public afin de maximiser les économies durant les nuits courtes.
- Période hivernale (1^{er} septembre au 30 avril) : extinction avancée à 22h (au lieu de 23h auparavant) et rallumage le matin à 6h30 pour accompagner les départs matinaux.

À savoir : ces horaires sont gérés par le prestataire technique TE44. Un diagnostic complet est en cours d'ici la fin de l'année pour affiner ces dispositions.

3. Signalement des dysfonctionnements

La commune sollicite la vigilance des habitants pour signaler toute anomalie constatée (lampe défectueuse hors horaires prévus, lumière clignotante ou problème de sécurité lié à l'obscurité).

Avant de signaler, il convient de vérifier que l'extinction ne correspond pas aux horaires normaux. Les signalements peuvent être transmis aux services municipaux :

- En priorité via le formulaire en ligne RDV 360 disponible sur le site internet de la commune.
- Par téléphone auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville (02 40 06 43 75).

NAISSANCES

Louka BELLAUD né le 29 avril 2026
Tyano ARMENGAUD né le 16 mai 2026
Lou LORIT GELIN née le 18 mai 2026
Paola FRÉAL née le 31 mai 2026

MARIAGE

Sylvie BONNEAU et Jacky GRAIZEAU
mariés le 16 mai 2026

Céline HERVÉ et Valentin GUIOT
mariés le 23 mai 2026

Maëva LAROCHE et Pierre BOURDELOUX
mariés le 23 mai 2026

DÉCÈS

Marie LHOMELET décédée le 9 mai 2026, à 77 ans
Georges MORIN décédé le 13 mai 2026, à 75 ans
Loïc SÉCHER décédé le 18 mai 2026, à 69 ans
Jacques BUZENAC décédé le 25 mai 2026, à 86 ans

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PRÉSERVER



Quatre étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) du lycée de Briacé, au Landreau, réalisent actuellement un diagnostic écologique du site des Jardins du Gotay et la Ferme de Briacé.

Objectif : mieux connaître la biodiversité locale afin d'orienter sa préservation à long terme.

Menée durant plusieurs mois, cette étude avait pour objectif d'établir un état initial précis de la biodiversité locale afin de guider les futures décisions de gestion environnementale. Les résultats obtenus confirment l'intérêt écologique du site et apportent des données essentielles pour sa préservation.



Une biodiversité riche et diversifiée mise en évidence. Les inventaires de terrain ont permis de recenser : **188 espèces végétales, 30 espèces d'oiseaux, 8 espèces de mammifères, 4 espèces de reptiles, 4 espèces d'amphibiens, 2 espèces d'odonates.**

Ces données confirment que le site constitue un espace de refuge important pour de nombreuses espèces locales, malgré sa proximité avec des zones urbaines et agricoles.

En termes, il est nécessaire de préserver ces milieux naturels, de maintenir les habitats favorables et de renforcer les continuités écologiques. Elle fournit également des données précieuses pour orienter les futures actions de gestion et de conservation.

Les résultats du diagnostic écologique ont permis d'élaborer un plan de gestion adapté, définissant des actions concrètes pour préserver la biodiversité et les habitats naturels du site. Ce plan constitue un outil essentiel pour orienter durablement la gestion environnementale et les futures décisions de conservation.

NOUVEAU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE : ARMONYS RESTAURATION RETENU POUR UNE ALIMENTATION Saine, LOCALE ET DURABLE

La restauration scolaire évolue dans notre commune ! Au printemps 2026, la commune a mené une consultation pour renouveler son marché de restauration scolaire, en partenariat avec La Chapelle-Heulin, dans le cadre d'un groupement de commandes. Après une analyse rigoureuse des offres, nous avons choisi de renouveler notre confiance pour Armonys Restauration qui a été sélectionné pour les 4 prochaines années, à compter du 1^{er} septembre 2026.

Mais qu'est-ce qui change concrètement pour vos enfants ? Comment cette nouvelle prestation répond-elle aux exigences de la loi EGALIM* tout en allant plus loin en matière de qualité, de durabilité et de transparence ? Découvrez les engagements forts d'Armonys Restauration et pour les élèves.

1. DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS, AVEC UN APPROVISIONNEMENT ORIENTÉ VERS LE LOCAL ET LES CIRCUITS COURTS

La loi EGALIM impose des règles strictes pour garantir une alimentation saine dans les cantines scolaires. Avec Armonys Restauration, notre commune va bien au-delà des obligations légales :

Des produits de qualité, locaux et durables :

- **50 % de produits « de qualité »** (dont **25 % en bio**, contre 20 % exigés par la loi)
- **Exclusion des additifs controversés et des plats ultra-transformés.**
- **Pain des boulangers de la commune, fruits et légumes de saison, produits laitiers locaux** (Tommes & C^{ie} à la Remaudière notamment), **viande de bœuf locale** (Ferme des Marais à Haute-Goulaine), etc.

Pourquoi c'est important ? *Manger local, c'est soutenir nos agriculteurs, réduire l'empreinte carbone et offrir des repas plus savoureux à nos enfants.*

Une élaboration des menus sur mesure qui s'adapte aux besoins des enfants et aux exigences réglementaires :

- Présence d'un **repas végétarien hebdomadaire**
- **Adaptation aux régimes spécifiques** : prise en compte des allergies (PAI – Projet d'Accueil Individualisé)
- **Des menus équilibrés, adaptés aux besoins nutritionnels des enfants et validés par la diététicienne d'Armonys**
- **Des recettes revisitées régulièrement** afin d'y incorporer ponctuellement des alternatives aux protéines animales, conformément à la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)

Pourquoi c'est important ? *Une alimentation équilibrée favorise la concentration, la croissance et le bien-être des enfants. Avec Armonys Restauration, chaque repas est pensé pour allier plaisir et santé.*

2. LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : DES ENGAGEMENTS CONCRETS

Chaque année, **des tonnes de nourriture sont jetées dans les cantines**. Armonys met en place un **plan anti-gaspillage ambitieux**, renforcé dans le cadre de la poursuite de notre partenariat :

Réduction du gaspillage alimentaire :

- **Pesée régulière des déchets** pour faire un diagnostic et définir un plan de lutte contre le gaspillage,

- **Portions ajustables** (« petite faim/grande faim »),
- **Recettes « anti-gaspi »** (réutilisation des restes en soupes, gratins...).

Valorisation des biodéchets :

- **Compostage** pour transformer les restes en énergie,
- **Sensibilisation des enfants** via des **ateliers ludiques** (ex. : « gaspillomètre » pour visualiser le gaspillage).

Pourquoi c'est important ? *Moins de gaspillage, c'est moins de dépenses pour la commune et une planète préservée pour les générations futures.*

3. ÉDUCER LES ENFANTS AU « MIEUX MANGER »

Une cantine durable, c'est aussi **former les équipes et sensibiliser les enfants**.

Un personnel qualifié :

- **Centre de formation interne** pour maîtriser les enjeux nutritionnels et environnementaux
- **Formations régulières** sur les normes EGALIM et HACCP (hygiène, traçabilité, équilibre des menus)

Des animations pour les enfants :

- **17 menus spécifiques par an** (fêtes calendaires, semaine du goût, repas à thème, etc.)
- **Un gâteau d'anniversaire mensuel**

Pourquoi c'est important ? *Apprendre aux enfants à mieux manger aujourd'hui, c'est leur donner les clés pour devenir des consommateurs responsables demain.*

EN RÉSUMÉ : pourquoi Armonys a été choisi et quels sont leurs engagements principaux ?

Critère	Engagement Armonys Restauration
Produits frais	85 %
Bio	25 % (20 % minimum exigés par la loi Egalim)
Produits labellisés (dont bio)	50 %
Circuits courts	De nombreux producteurs locaux approvisionnent le restaurant (boulangers des communes, Tommes & C ^{ie} , Ferme du Terrier, Ferme des Marais, les Délices Gildasiens, LSBV, etc.)
Gaspillage	Pesée des déchets, recettes anti-gaspi, compostage des biodéchets, adaptation des portions, adaptation de la production aux effectifs, etc.

Transparence	<i>Relation de confiance, traçabilité totale des approvisionnements, affichage des origines (100 % France sur les différentes viandes et volailles)</i>
Animations	<i>17 repas à thème par an, gâteau d'anniversaire, etc.</i>
Formation	<i>Centre de formation Armonys Restauration</i>

- ✓ Une offre bien supérieure aux obligations légales.
- ✓ Un engagement fort pour la qualité, la durabilité et la pédagogie.
- ✓ Un partenariat de confiance pour les 4 prochaines années.

ET MAINTENANT ?

Le nouveau marché entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2026. D'ici là, la commune et Armonys Restauration travailleront ensemble pour :

- ✓ **Finaliser les menus** au sein de la commission « menus ».
- ✓ **Lancer les premières animations de 2026-2027** comme cela a pu être le cas avec la Ferme du Terrier sur les produits laitiers en juin 2026 sur les deux communes.

Ensemble, faisons de la cantine un lieu d'apprentissage, de plaisir et de durabilité !

**Loi EGAlim (2018) : Loi visant à transformer la restauration collective (publique et privée) en imposant des menus durables (50 % de produits de qualité dont 20 % bio), une réduction des plastiques, des options végétariennes et la lutte contre le gaspillage, avec des obligations adaptées par secteur (scolaire, santé, Etat, etc.).*

CALENDRIER DES DÉPÔTS D'ARTICLES 2026

Afin de faciliter l'organisation éditoriale et la préparation des publications, nous rappelons que les articles doivent être transmis **au plus tard le 1^{er} jour de chaque mois**.

Ce calendrier permet d'assurer le bon déroulement des corrections, de la mise en page et de la publication dans les délais prévus.

Exception importante : Vie Landréenne de septembre 2026

En raison de l'anticipation de la préparation du numéro de septembre les articles destinés à la Vie Landréenne de septembre 2026 devront être envoyés **avant le 20 juillet 2026**.

- **Vie Landréenne d'octobre :**
date limite d'envoi des éléments au **1^{er} septembre**.
- **Vie Landréenne de novembre :**
date limite d'envoi des éléments au **1^{er} octobre**.
- **Vie Landréenne de décembre :**
date limite d'envoi des éléments au **1^{er} novembre**.

Nous vous remercions de respecter ces échéances afin de garantir une publication de qualité et dans les temps, par mail : **communication@le-landreau.fr**

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER AVANT DE PARTIR EN VACANCES

À l'approche des périodes de congés, la Police Municipale souhaite rappeler à l'ensemble des administrés l'importance d'adopter certaines mesures préventives afin de garantir la sécurité de leur domicile durant leur absence.

1. INFORMATION ET VIGILANCE DE VOTRE ENTOURAGE

Il est conseillé de prévenir une personne de confiance, un voisin ou un proche, de votre départ. Cette personne pourra surveiller votre habitation, relever votre courrier et signaler toute anomalie.

2. SÉCURISATION DES ACCÈS

Veillez à verrouiller soigneusement toutes les portes et fenêtres avant de quitter votre domicile. L'activation d'un système d'alarme, lorsqu'il existe, est vivement recommandée. Il est également déconseillé de dissimuler des clés à l'extérieur.

3. SIMULER UNE PRÉSENCE

L'utilisation de dispositifs d'éclairage temporisés peut contribuer à donner l'illusion d'une présence. Par ailleurs, solliciter un voisin pour passer occasionnellement devant votre domicile constitue un moyen efficace de dissuasion.

4. GESTION DU COURRIER

ET DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Il est prudent de faire interrompre la distribution du courrier auprès de la poste ou de confier sa récupération à une personne de confiance. Par ailleurs, il est conseillé de limiter la diffusion en temps réel de vos déplacements sur les réseaux sociaux afin de ne pas signaler votre absence.

5. SIGNALEMENT DES FAITS SUSPECTS

En cas d'observation d'activités inhabituelles ou suspectes, il est impératif d'en informer rapidement la **Police Municipale** au **02 40 06 49 63** ou la **Gendarmerie** au **17**.

6. SIGNALER VOTRE DÉPART

Vous pouvez informer la police municipale de votre départ dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, qui se chargera également de transmettre votre demande à la Gendarmerie.

La Police Municipale reste à votre disposition au 02 40 06 49 63 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h pour toute information complémentaire et vous souhaite un séjour agréable et serein.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À 16 ANS POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).

URBANISME

> DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

13, rue du Paradis – Changement de destination et extension de la maison d'habitation

2, Le Landais – Changement de destination et rénovation d'un bâtiment existant

La Bretonnière

Réhabilitation d'un bâtiment ancien en habitation

6, rue des Alouettes

Extension d'une maison d'habitation

9, impasse Frédéric-Passy – Construction d'une extension et modification d'un préau

> DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

1, Les Jardins du Houx

Pose d'un chapeau de cheminée

4, impasse des Rubras

Installation de panneaux photovoltaïques

23, Le Bas Planty – Modification des huisseries

19, rue des Ouches – Abri de jardin

16, rue André-Ripoche – Carport

1, La Guissaudière – Rehaussement d'un mur

3, rue des Anciens Ateliers – Clôture

10, rue Auguste-Toublanc

Fermeture d'un auvent

20, rue des Camélias – Clôture

3, La Petite Masure

Installation de panneaux photovoltaïques

4, Les Jardins du Houx

Installation de panneaux photovoltaïques

6, rue des Écoles – Clôture

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

Selon le RGPD, le principe de minimisation des données exige de ne collecter et publier que les informations strictement nécessaires, en évitant la diffusion de coordonnées personnelles détaillées.

MERCI POUR VOTRE VIGILANCE !



Nous remercions tous les habitants qui nous ont signalé la présence de nids-de-poule sur les routes de la commune. Ces dégradations ont été accélérées par les épisodes de grand froid, de grandes

chaleurs et par les chutes de neige de cet hiver. Les variations de température fragilisent les chaussées et favorisent l'apparition de ces trous. Vos signalements vont nous permettre d'intervenir plus rapidement et de programmer les réparations nécessaires dans les meilleurs délais.

Merci à toutes et tous pour votre participation à l'entretien et à la sécurité de notre commune.

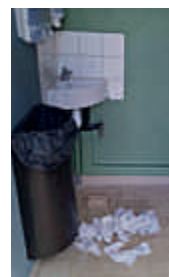
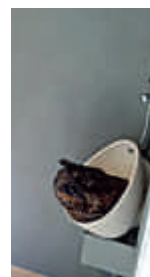
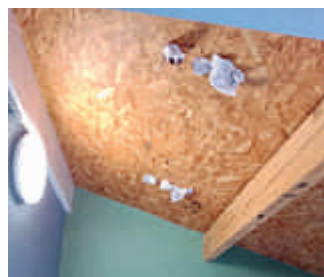
DÉGRADATIONS DES WC PUBLICS À PROXIMITÉ DE LA MAIRIE

En mars, les agents des services techniques ont entièrement **refait à neuf** les toilettes publiques près de l'église, après avoir connu des dégradations.. Leur travail, vous avez pu l'apprécier dans La Vie Landréenne de mai, où les photos montraient un équipement propre, fonctionnel et accueillant. Ces toilettes avaient été laissées **ouvertes en continu**, pour offrir un service permanent aux Landréens, aux visiteurs, aux familles, aux promeneurs. Un service simple, utile, gratuit... et pourtant si difficile à préserver.

Car **à peine un mois plus tard**, nous les avons retrouvées dans un état **lamentable**. Dégradations, saleté, irrespect du lieu et du travail accompli. Nos agents ont dû **tout recommencer**. Les incivilités et le plaisir de détériorer ne sont pas seulement regrettables : **ces comportements sont profondément préjudiciables pour tous**. Ils abîment notre cadre de vie, gaspillent du temps, de l'argent, et découragent ceux qui œuvrent chaque jour pour le bien commun.

Face à cela, nous n'avons pas d'autre choix que d'adapter notre fonctionnement. **Désormais, les toilettes publiques seront ouvertes uniquement lors des sépultures et, sur demande, à l'occasion d'autres manifestations.**

Ce n'est pas une décision de confort, mais une décision de protection. Protéger le travail des agents. Protéger les équipements. Protéger notre commune. **Le respect n'est pas une option. C'est une responsabilité partagée.**



REPAS DES ÂÎNÉS / SAMEDI 19/09/2026 : LES INVITATIONS ONT ÉTÉ ENVOYÉES



Les invitations pour le traditionnel Repas des Aînés ont été envoyées au cours du mois de mai aux habitants de la commune âgés de **73 ans et plus**.

Vous n'avez pas reçu votre invitation ? Si vous remplissez les conditions d'âges, **contactez rapidement le CCAS au 02 40 06 43 75** afin de vérifier votre situation.

N'oubliez pas de nous retourner votre coupon-réponse dès que possible afin de faciliter l'organisation de cette journée conviviale.

Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver nombreux pour ce moment de partage et de bonne humeur !

ON EN PARLE

PROGRAMME D'ANIMATIONS DE CET ÉTÉ



Agenda

Juillet

Mer. 8	10h à 11h	Les rendez-vous numériques
Mer. 15	14h à 16h30	Arène gaming
Mer. 22	10h à 11h	Les rendez-vous numériques
Ven. 24	16h à 16h30	L'heure du conte pour les 6-10 ans
Jeu. 30	14h à 16h30	Arène gaming

Août

Mer. 5	10h à 11h	Les rendez-vous numériques
Mer. 19	10h à 11h	Les rendez-vous numériques
Ven. 28	14h à 16h30	Arène gaming

Médiathèque MOZAÏK

2 rue Saint-Vincent, 44430 LE LANDREAU

02 40 03 78 31

mediathequemozaik@le-landreau.fr



LES POCHETTES-SURPRISES

Cet été, nous vous concoctons des sélections surprises aux petits oignons ! Le principe est simple : vous empruntez une pochette sans savoir ce qu'elle contient. Vous le découvrez chez vous !

Horaires d'ouverture en juillet-août :

Mercredi : 10h-13h/15h-19h
Vendredi : 10h-13h/15h-19h
Samedi : 10h-13h
Dimanche : 10h-11h30

Cet été, la bibliothèque sera fermée les jours suivants :

- les dimanches 19, 26 juillet et 2 août ;
- du 9 au 16 août inclus



LES COUPS DE CŒUR DES MÉDIATHÉCAIRES



Wild West

de Jacques Lamontagne et Thierry Gloris

Une bande dessinée western en 5 tomes qui nous emmène dans l'ouest américain en pleine guerre de sécession. On y suit les aventures de celle qui deviendra Calamity Jane et de ses acolytes.

La peau de l'ours

de Lionel Tarchala

On retrouve ici avec plaisir Petit Homme Poilu, le trappeur et Grosse Bête Velue, l'ours dans une histoire poétique sur l'amitié et la nature. Suite de l'album « Là-haut sur la montagne » (Prix des Incos)



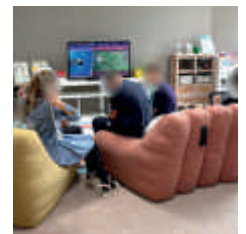
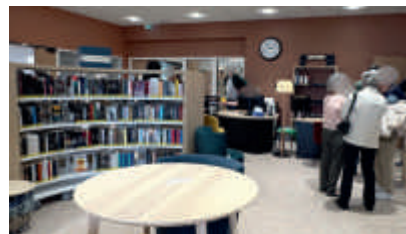
Dordogne

de la société Focus Entertainment

Avec ses magnifiques décors peints à l'aquarelle et son récit aussi touchant que poétique, Dordogne vous invite à revivre les souvenirs d'enfance de son héroïne auprès de sa défunte grand-mère. Une expérience douce et émouvante.



RETOUR EN IMAGES SUR L'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE



ÉCOLE LA SARMENTILLE

PROJET CUISINE : DU PAIN AU MOULIN DE L'ÉPINAY

Dans le cadre du projet cuisine de l'école La Sarmentille, les 4 classes de maternelle et les classes de CP et CE1 sont allées sur 3 journées au Moulin de l'Épinay pour parler blé, farine et pain. Atelier fabrication de petits pains individuels, visite du moulin et de l'exposition, projection de films pédagogiques, dans les pas du meunier, ils ont découvert, à travers des animations adaptées à l'âge de chaque groupe, le fonctionnement technique du moulin et le parcours des grains de blé du champ au pétrin. Fin mai, les petits livres de recettes « les petits chefs de la Sarmentille » faits avec l'APEEP et toutes les classes sont arrivés à l'école, ils sont tout beaux ! À vos fourneaux !

PARCOURS CULTUREL DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) des élèves de l'école est construit sur plusieurs années pour permettre à tous les enfants d'être sensibilisés à des œuvres variées, de rencontrer des artistes, d'assister à des spectacles et d'avoir une pratique artistique riche. Cette année, tous les élèves de l'école ont assisté à 2 spectacles (au Stereolux, au Champilambart et au sein de l'école dans le cadre du projet cirque), certains ont visité 1 ou 2 expositions (dont le Musée des Beaux-Arts en CM1 et CM2). Ils ont aussi eu 10h de pratique des arts du cirque grâce au projet cirque avec la Compagnie Roule-ta-Boule financé par l'APEEP, étudié et reproduit des œuvres en lien avec ce thème, ainsi que différentes œuvres littéraires selon les niveaux de classe (des contes traditionnels en maternelle à la mythologie grecque en CM2) ... Tout ce parcours est consigné dans un classeur blanc qui suit l'élève de la PS au CM2 et qui garde la mémoire des rencontres artistiques de toute la scolarité de chacun.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE, ARRIVÉES EN COURS D'ÉTÉ

Si vous venez d'emménager dans la commune et souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) à l'école publique, la directrice, M^{me} Fontaine se tient à votre disposition jusqu'au 10 juillet et à partir du 24 août, pour une première rencontre et une visite des locaux. Le contact se fait directement auprès de l'école, soit par téléphone au 0240064400 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur) ou par mail à l'adresse suivante : ce.0440579r@ac-nantes.fr

Pendant la plage de fermeture administrative de l'école, du 11 juillet au 23 août, merci de privilégier la prise de contact par mail dans la mesure du possible.

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école La Sarmentille vous souhaite un bel été !



ÉCOLE SAINTE-MARIE

LE PRIX DES INCORRUPTIBLES

Les élèves de l'école Sainte-Marie ont participé au vote du Prix des Incorruptibles. Chaque enfant a choisi son album préféré, puis a voté de manière individuelle et secrète en glissant son bulletin dans l'urne. Leur carte d'électeur a été tamponnée pour officialiser l'acte. L'après-midi, les classes de primaire ont découvert les résultats avec leur enseignant, tandis que les maternelles se sont réunies pour connaître l'album ayant obtenu le plus de voix.



SÉJOUR À BELLE-ÎLE-EN-MER : UNE SEMAINE INOUBLIABLE



En mars, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont vécu une semaine de classe découverte à Belle-Île-en-Mer. Le séjour avait deux objectifs :

- **Explorer la nature** : pêche à pied, découverte de la faune et de la flore, randonnée sur le GR 340 entre Vazen et les Aiguilles de Port Coton, visite de la commune du Palais.
- **Créer un projet littéraire** : accompagnés de l'autrice jeunesse Frédérique Trigodet, les élèves ont imaginé et illustré deux nouvelles, travaillant l'intrigue, les péripéties et le dénouement.

Cette collaboration a donné naissance à un roman intitulé « *Des vacances extraordinaires* », comprenant :

- *L'île imaginaire* (où il se passe parfois n'importe quoi)
- *Enquête au camping* : des monstres en vacances



Le séjour a aussi été marqué par une boum très attendue. Les élèves sont revenus ravis, fiers de leur livre et renforcés dans leur cohésion de groupe.



LA SOLIDARITÉ À L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Grâce à la marche solidaire et à l'opération « *bol de pâtes* », l'école a pu remettre **un chèque de 1556,50 €** à l'association *Les P'tits doudous* du CHU de Nantes. Cette somme contribuera à :

- améliorer l'accueil des enfants opérés,
- réduire l'anxiété des enfants et des parents,
- encourager le recyclage à l'hôpital.

Le papa de Noah et Justine, anesthésiste au CHU, est venu recevoir le chèque au nom de l'association. L'école remercie tous les participants.



LA COUPE DU MONDE À SAINTE-MARIE

Dans le cadre de la Coupe du Monde, les élèves de MS GS et CP CE1 s'entraînent chaque vendredi matin au football avec les animateurs sportifs du club du LLOSC.



L'ANTRE POTES

UN ÉTÉ 2026 ANIMÉ !!!

Comme chaque année, l'Antre Potes sera ouvert un peu avant les vacances scolaires officielles. Nous accueillerons donc les jeunes du 25 juin au 3 juillet de 14 h à 18 h.

Cette période « *de pré-vacances* » sera l'occasion de démarrer tranquillement l'été en peaufinant le programme d'activités et les séjours ensemble.

Si vous avez une ou plusieurs idées de sorties, d'activités, de temps convivial, n'hésitez pas à venir en parler à l'équipe d'animation.

Vacances d'été :

Cet été, la structure accueillera les jeunes Landréens **du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet inclus, puis du lundi 24 août au vendredi 28 août inclus.**

Voici une idée de notre programmation estivale (qui est en cours de finalisation au moment où nous écrivons ces lignes) :

- **En juillet :** piscine Atlantic Toboggan, atelier cuisine, projet cult'urban, course de caisse en carton, arts vivants, film RVJ, Animations sportives : rugby, beach vert..., pont caffino, accrobranche, baignade, soirées...
- **En août :** piscine, ateliers cuisine, Futuroscope, activités bricolages, ciné cult, projet cult'urban, soirées...

Et bien d'autres activités ! **Pour savoir s'il reste des places pour les activités n'hésitez pas à nous contacter.**

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le Facebook de l'Antre Potes :

- **Facebook :** www.facebook.com/antrepoteslandreau
- **Instagram :** <https://www.instagram.com/antrepoteslandreau/>
- **ou à nous contacter par téléphone** (02 40 06 46 12) ou par mail : foyerados.landreau@orange.fr

L'ANTRE POTES : POUR QUI ? COMMENT ?

Les activités de l'Antre Potes sont proposées aux Landréens de 10 à 17 ans (CM2, collégiens et lycéens). L'inscription est de 12 € pour un enfant (22 € pour deux de la même famille et 30 € pour trois) pour l'année civile en cours.



L'inscription à l'Antre Potes peut se faire toute au long de l'année, il suffit d'avoir 10 ans le jour de l'inscription. Pour certaines activités, nous demandons une participation financière du jeune, calculée suivant le Quotient Familial (Q.F.)

L'Antre Potes se situe à proximité du terrain de Rugby et du city stade de la commune, au 19 impasse des Loisirs, à La Gauterie.

Pour tout renseignement sur l'Antre Potes, n'hésitez pas à appeler Bérengère, Flavien ou Eva au 02 40 06 46 12 (répondeur).

CATÉCHÈSE DES ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE CE2 - CM1 - CM2

La catéchèse est un temps où les enfants découvrent Jésus, Dieu, des personnages bibliques et des témoins, pour donner un sens à l'être humain et à la vie. La catéchèse est aussi une initiation à la vie spirituelle, à la vie en équipe et avec d'autres chrétiens.

La catéchèse est la suite logique du Baptême. Un enfant qui n'est pas baptisé peut tout à fait venir au caté pour découvrir Jésus, chercher avec ses copains la réponse à ses questions, mieux connaître la foi des chrétiens. S'il le désire, il pourra alors se préparer au Baptême avec d'autres enfants du même âge.

Les enfants peuvent se préparer à la première des communions à partir de la deuxième année de catéchèse.

Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques, l'inscription se fait au centre paroissial du Loroux-Bottereau jusqu'en septembre tous les matins de 10 h à 12 h. Les groupes seront constitués fin septembre. Les enfants se retrouvent en dehors du temps scolaire, habituellement une semaine sur deux, encadrés par un ou deux parents.



RYTHMES & CONNEXIONS :

UNE NOUVELLE ASSOCIATION QUI VA FAIRE DANSER LE LANDREAU !

Depuis avril 2026, une nouvelle association a vu le jour pour vous faire [re] découvrir, à partir de fin août, les rythmes captivants de la bachata et de la salsa : **Rythmes & Connexions** ! Pour nous, la danse, c'est bien plus que des pas : c'est une façon de s'amuser en musique, de se détendre et de se connecter aux autres.

Que vous soyez débutant, intermédiaire ou confirmé, que vous veniez seul(e) ou en couple, nos cours sont conçus pour vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

La Salsa et la Bachata auront lieu les mardis soir au Landreau, votre 1^{er} cours d'essai sera gratuit, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Ce sera une occasion unique de découvrir l'ambiance conviviale qui fait l'âme de Rythmes & Connexions.

Que vous ayez toujours rêvé de danser ou que vous souhaitiez simplement passer un bon moment, *Rythmes & Connexions* vous accueille avec joie ! Tous les niveaux sont les bienvenus, et l'ambiance est garantie ! Le nom de la salle et les horaires précis vous seront communiqués prochainement. À bientôt !

Pour tous renseignements : 06 75 97 46 88
et rythmesconnexions@gmail.com

L'AMICALE LAÏQUE FÊTE SES 30 ANS !

À la rentrée nous vous donnons rendez-vous le dimanche 13 septembre à l'occasion du 30^e vide-grenier organisé par l'amicale laïque. Comme ces dernières années, le vide-grenier se tiendra rue de la Loire ; n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant.

Cette édition particulière, aux saveurs du festival **Ar de Rue** que nous avons porté pendant 20 ans, marque les 30 ans de l'amicale. Comme nous savons le faire, petits et grands s'évaderont à travers les spectacles et quelques notes, ou autres clowneries. Nous vous en dirons plus au cours de l'été, et d'ici là, si des bonnes volontés veulent se joindre à nous pour l'organisation, en amont ou le jour J, c'est possible. Pour une journée festive, et que... le Troc s'amuse !

L'équipe de l'amicale



COMITÉ DES FÊTES

LA SARDINADE DU LANDREAU REVIENT POUR SA 28^e ÉDITION

Devenue une véritable institution au Landreau, la Sardinade se tiendra cette année dans une ambiance festive, organisée en partenariat avec la municipalité. Près de 60 bénévoles seront mobilisés pour l'évènement et 120 kg de sardines seront une nouvelle fois grillées pour régaler les participants.

Toutes les personnes souhaitant donner un coup de main sont les bienvenues. N'hésitez pas à contacter le Comité des fêtes pour rejoindre l'équipe des bénévoles.

LES FEMMES À L'HONNEUR SUR LES ROUTES DU LANDREAU

Le samedi 4 juillet, le cyclisme féminin sera à l'honneur au Landreau. En partenariat avec le Comité des Fêtes, le club cycliste de Saint-Sébastien organise cinq courses féminines dans le cadre de la 10^e manche du Challenge régional féminin, également support du championnat départemental féminin. Venez nombreuses et nombreux encourager les coureuses tout au long de cette belle journée sportive !





DU NOUVEAU À « LA TABLE DU COIN » : UN ÉLAN DE FRAÎCHEUR POUR LE BOURG

Depuis le mois de janvier, les rideaux se sont levés sur une nouvelle ère à **La Table du Coin**. Suite au départ en retraite de Josette et Martin, c'est un professionnel aguerri, Maxime Cordier, qui a repris les rênes de l'établissement avec son épouse Marion. Fort d'une solide expérience de chef de cuisine, il franchit aujourd'hui le pas de la gérance au cœur de notre commune.

UN ANCRAGE LOCAL RÉUSSI

Ce changement de direction s'est opéré dans une ambiance de partage et de soutien. L'accueil réservé par les commerçants du bourg, la municipalité, les artisans et, bien sûr, les clients, a été formidable. Cette intégration réussie prouve une fois de plus le dynamisme et la solidarité qui font la force du Landreau.

UNE CUISINE AU RYTHME DES SAISONS

Le restaurant a rapidement trouvé son rythme de croisière avec une fréquentation soutenue, affichant une moyenne de 55 couverts par service le midi.

Un choix assumé : Si le succès est au rendez-vous, le propriétaire souhaite que la capacité d'accueil reste proche de ce qu'il vit actuellement. Pour lui, hors de question de « faire du chiffre » au détriment du plaisir : il tient à préserver cette ambiance conviviale, la qualité de l'accompagnement et un service attentionné qui feraient défaut avec un trop grand nombre de tables.

Le secret de cette réussite reste une carte vivante :

- **La formule du midi :** elle se renouvelle chaque jour pour surprendre les papilles des habitués.

- **Le menu éphémère :** afin de garantir une fraîcheur optimale, la carte change intégralement tous les trois mois, au fil des saisons.

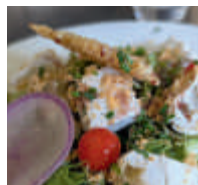
ÉCHANGES ET CONVIVIALITÉ

L'établissement ne se contente pas de nourrir, il crée du lien. Grâce à l'ouverture de « *La Feuille* », les flux de clientèle se croisent et se mélangent, faisant de La Table du Coin un véritable carrefour d'échanges.

LES « AFTERS » : VIVEMENT LES BEAUX JOURS !

Avec l'arrivée de la saison estivale, l'établissement mise sur la détente grâce à sa terrasse située à l'arrière.

Le jeudi et le vendredi soir, l'équipe vous y accueille de 18h à 21h (heure de la dernière commande). Le concept des « *Afters* » y est privilégié : dans un esprit de liberté, les clients commandent directement au bar et s'installent en autonomie à l'extérieur pour profiter de la douceur des soirées Landréennes.



EN BREF :

- **Horaires :** services de 11h30 à 14h et afters de 18h à 21h les jeudis et vendredis estivaux
- **Cuisine :** produits de saison et menu renouvelé chaque trimestre.
- **Le petit plus :** la terrasse arrière pour des moments de détente en toute simplicité.



FLASH BACK

UNE NAISSANCE AU LANDREAU

Le 15 avril 2026, au Landreau, une petite fille a choisi de montrer sa frimousse, sans prévenir ses parents.

Alors que rien ne semblait annoncer sa venue, à 21h, Kléa lance le grand signal. Apparemment, elle a décidé que c'était maintenant. Inutile de négocier, même avec les meilleurs arguments...

Après d'éprouvantes et puissantes vagues, ses parents ont accompagné son arrivée, souffle après souffle. Ils ont choisi de l'accueillir chez eux, dans leur intimité à deux, loin du bruit du monde, dans une ambiance cocooning, douce et chaleureuse.

Au petit matin, Kléa est enfin là, minuscule et immense à la fois, les yeux grands ouverts pour cette toute première rencontre.

C'est avec des étoiles plein les yeux que sa petite famille l'a accueillie. Des étoiles qui, depuis, continuent de briller.

Kléa est née au Landreau, et c'est désormais un peu de cette commune qui restera attaché à son premier souffle.





SECTION LOIRE-DIVATTE

(SAUTS, LANCERS, SPRINTS, MARCHÉ ATHLÉTIQUE, DEMI-FOND, COURSE HORS STADE, TRAIL & MARCHÉ NORDIQUE)

Running : fin de la saison le samedi 4 juillet pour une **reprise le mardi 1^{er} septembre 2026**

Marché Nordique : grande proposition de divers créneaux et de lieux dont 4 créneaux pour RCN Loire Divatte ; fin de la saison le samedi 27 juin et jeudi 2 juillet 2026 pour une **reprise le jeudi 3 septembre et samedi 5 septembre 2026**.

Organisation de la Section : la nouvelle saison 2026-2027 se prépare et organisons plusieurs séances d'inscriptions (à partir de l'école d'Athlétisme - année 2019). Elles se dérouleront, à Saint-Julien-de-Concelles au Stade d'Athlétisme de 18h30 à 20h15 : mardi 1^{er} et mercredi 2 septembre 2026, lundi 7, mercredi 9 et jeudi 10 septembre 2026.

Reprise des entraînements à partir du mardi 1^{er} septembre 2026 au Stade d'Athlétisme de Saint-Julien-de-Concelles. Nous vous souhaitons de passer un très bel été et au plaisir de se retrouver à la rentrée de septembre.

Pour plus de renseignements :

Yveline AGASSE, Présidente de la section RCN LD
(coordonnées voir site rcnantais.fr ; section RCN Loire Divatte)

ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

Lors des vacances d'Été, plusieurs stages seront proposés à proximité sur le territoire de Sèvre et Loire :

- **Stage « Sports de Nature » Collégiens**
(29 et 30 juin et 2 et 3 juillet) : Saint-Julien-de-Concelles
- **Breakdance / Roller / Multisports**
(6 et 7 juillet) : Divatte-sur-Loire
- **Escalade / Roller / Multisports**
(8, 9 et 10 juillet) : Le Loroux-Botttereau
- **Parkour / Tir à l'arc / Multisports**
(8, 9 et 10 juillet) : La Chapelle-Heulin
- **Natation / Tir à l'arc / Multisports**
(15, 16, 17 juillet) : Vallet
- **Kayak / Paddle / VTT**
(20 au 22 juillet) : Saint-Julien-de-Concelles
- **Gymnastique / Athlétisme / Multisports**
(20 au 22 juillet) : Mouzillon
- **Tir à l'arc / Golf / Paddle**
(23 et 24 juillet) : Saint-Julien-de-Concelles
- **Parkour / Course d'orientation / Tir à l'arc**
(23 et 24 juillet) : Mouzillon
- **Voile / Cirque / Tennis**
(27 au 29 juillet) : Saint-Julien-de-Concelles
- **Paddle / Biathlon / Kayak**
(30 et 31 juillet) : Saint-Julien-de-Concelles
- **Tennis de table / Escrime / Multisports**
(24 au 26 août) : Mouzillon
- **Volley / Multi-raquettes / Cirque**
(27 et 28 août) : Saint-Julien-de-Concelles

Vous retrouverez tous les détails relatifs à ces stages et pourrez, dès aujourd'hui, vous inscrire votre enfant via le lien suivant : Inscription stages vacances

Pour information, ces stages sont ouverts à tous les enfants. N'hésitez pas à communiquer ces informations autour de vous.

Réinscription Multisports :

Vous pourrez inscrire votre enfant pour nos cours de multisports hebdomadaires **à partir du mercredi 17 juin**.

Voici le lien pour vous inscrire sur notre site internet :

Inscription Multisports : <https://asd.loire-atlantique.fr/#/>

À noter qu'une école sports de nature (VTT, Tir à l'arc, Kayak...) est à nouveau proposée à la rentrée. Elle se déroule le mercredi après-midi de manière itinérante sur la communauté de communes Sèvre et Loire (1 activité = 1 lieu).

CCSL

CAP SPORTS & NATURE

STAGES D'ÉTÉ 2026

INFORMATION :

- Activités nautiques et physiques de pleine nature
- Ouvert à tous
- De 8 à 16 ans
- Encadrés par des éducateurs diplômés

DATES

- 6 AU 10 JUILLET
- 15 AU 17 JUILLET
- 3 AU 7 AOÛT
- 10 AU 14 AOÛT
- 17 AU 21 AOÛT
- 24 AU 28 AOÛT

• Inscriptions

CAP Sports et Nature
44450 Saint Julien de Concelles

02 40 36 85 79 www.capsn.org

EUROJUMELAGE LOIRE-DIVATTE

Pour les jeunes français qui cherchent à vivre une expérience humaine et culturelle à l'étranger, une famille franco-allemande de notre ville jumelée de TRITTAU, **recherche un ou une jeune française pour vivre au pair avec eux** en famille avec leurs 5 enfants de 7 à 13 ans et leurs 3 chiens.

Participation à la vie de famille contre logement en chambre individuelle, repas et argent de poche dans une ambiance chaleureuse, bienveillante et familiale.

Une belle occasion de découvrir une autre culture avant de commencer ses études, en année de césure ou de nouveau projet de vie.

Contactez l'association Eurojumelage Loire-Divatte via jumelage.loiredivatte@gmail.com qui transmettra.

BIENVENUE A LA RETRAITE

PRÉPARER UNE RETRAITE SÈREINE ET ACTIVE

Le CCAS du Landreau, en partenariat avec Neosilver et la Carsat Pays de la Loire, organise des ateliers collectifs gratuits pour bien démarrer la nouvelle aventure de la retraite.

Au programme, 6 séances conviviales animées par un intervenant local, pour faire le point sur les démarches administratives et financières, le budget, la santé, mais aussi... prendre du temps pour soi, pour les autres, prendre soin de soi, gérer ce nouveau quotidien, découvrir de nouvelles idées et préparer une retraite choisie et épanouie.

Programme complet sur demande. **Le premier rendez aura lieu le jeudi 17 septembre 2026 (puis les 17 et 24 septembre, 1^{er}, 8 et 15 octobre et 5 novembre) à salle de la Tricotaine de 10h à 12h.** Les inscriptions sont gratuites auprès du CCAS (places limitées) au 02 40 06 45 57 ou ccas@le-landreau.fr

NE JETEZ PLUS VOS PARAPLUIES ! OFFREZ-LEUR UNE SECONDE VIE !

À l'occasion d'**Octobre Rose** et de la **Semaine Bleue**, participons ensemble à la décoration et à l'embellissement de notre commune !

Nous serons ravis de collecter vos contributions. Vous pouvez les déposer :

- à la Mairie
- à l'agence postale
- à la médiathèque



Un petit geste pour vous, une grande couleur pour tous !

LES RESTOS DU COEUR DU LOROUX-BOTTEREAU :

RECHERCHE BÉNÉVOLES «FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE»

Les restos du Cœur recherchent des bénévoles pour animer un atelier de FLE d'une heure (français langue étrangère) au Loroux-Botttereau, le samedi ou en semaine.

Contact : 02 51 71 97 27
ad44.loroux@restosducoeur.org



CANICULE



UN LIEU FRAIS ET SOLIDAIRE POUR NOS AÎNÉS

C'est l'un des principaux impacts du changement climatique : nous sommes confrontés à des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses.

Parmi les plus vulnérables face à ces épisodes caniculaires, les personnes âgées.

Chacun peut être une partie de la solution. À travers *Oasis Solidaire*, *Les Petits Frères des Pauvres* lancent **un appel à la solidarité et invitent les collectivités et entreprises à se mobiliser en facilitant l'accès de leurs locaux, disposant de salles fraîches, aux personnes âgées.**

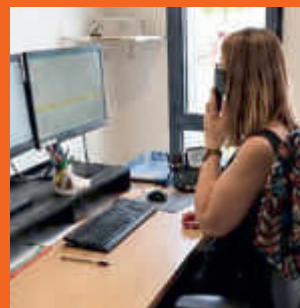
La résidence *Le Clos du Moulin*, s'engage dans le mouvement *Oasis Solidaire* initié par *Les Petits Frères des Pauvres*.

Vous êtes une personne âgée et vous souffrez de la chaleur, venez vous rafraîchir au sein de l'*Oasis Solidaire* proposée par la Résidence EHPAD *Le Clos du Moulin*. Service ouvert de 14 h à 18 h, renseignements au 02 40 33 32 80

CONCRÈTEMENT : du 1^{er} juin au 15 septembre, lors du déclenchement par Météo France d'une vigilance météorologique la Résidence *Le Clos du Moulin* ouvrira ses locaux pour créer un espace convivial dans un lieu frais mis à disposition des personnes âgées vulnérables.

PLAN CANICULE AU LANDREAU :

La Commune du Landreau reste mobilisée pour protéger les personnes les plus fragiles pendant les fortes chaleurs. Lors de la dernière vague de chaleur, qui s'est déroulée du jeudi 21 mai au samedi 30 mai 2026, 154 appels de prévention et de convivialité ont été passés et 2 visites à domicile ont été effectuées auprès de personnes vulnérables.



Le registre communal des personnes vulnérables, gratuit et confidentiel, est ouvert toute l'année pour les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées.

Renseignements et inscriptions :
02 40 06 45 57 — ccas@le-landreau.fr

Restons vigilants et solidaires :
un simple appel peut faire la différence.

DON DU SANG

DATES DES COLLECTES DE SANG 2025 DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES (ADSB) DU LOROUX-BOTTEREAU ET DE SA RÉGION

Vendredi 7 août	De 16 h à 19 h 30	Salle de la Quintaine à Saint-Julien-de-Concelles
Vendredi 21 août	De 16 h à 19 h 30	Salle La Chapelaine à Divatte-sur-Loire
Mardi 8 septembre	De 16 h à 19 h 30	Salle La Tannerie à Le Loroux-Botttereau

Association pour le don du sang bénévole du canton du Loroux-Botttereau et de sa région
Espace Frédéric Praud — 44430 Le Loroux-Botttereau



CPTS SUD LOIRE VIGNOBLE

DU NOUVEAU POUR L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES !

Le 26 mai se tenait une soirée spéciale au Landreau : la CPTS Sud Loire Vignoble a réuni de nombreux professionnels de santé de tous horizons (libéraux, salariés et élus !) pour leur parler d'un sujet capital : l'habitation aux soins.

La soirée s'est merveilleusement passée et la communauté soignante a su répondre présente !

Une salle unique bientôt disponible au Landreau !

Le projet avance à grands pas. La commune du Landreau va bientôt accueillir un dispositif innovant : une salle d'habitation aux soins.

Qu'est-ce que c'est ? Un espace chaleureux et adapté, pensé pour les personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux (TSA, TDI, TDAH) et/ou cognitifs, anxieux à l'idée d'être soignés. L'objectif est de leur permettre de s'habituer aux instruments, aux gestes et à l'environnement médical et paramédical en douceur, sans le stress d'une vraie consultation.

La bonne nouvelle : De nombreux professionnels de santé se sont déjà dits prêts à franchir le pas, à se former et à venir consulter directement dans cette salle pour accompagner au mieux vos proches !

Votre avis compte : Donnez-nous votre avis !

Vous êtes une personne concernée ou un proche aidant / accompagnant ? Ce projet se construit avec vous et pour vous. Afin d'adapter au mieux cette salle à vos attentes et à vos besoins réels, prenez 2 minutes pour répondre à notre questionnaire (en flashant le QR Code ou en vous rendant sur le lien ci-dessous) : <https://forms.gle/G6BkeTKh7hFHPZoC8>

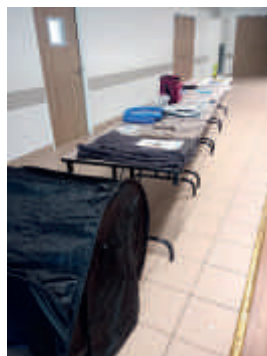
Merci du fond du cœur

Rien de tout cela ne serait possible sans une formidable chaîne de solidarité. Nous tenons à remercier :

- La mairie du Landreau pour son accueil et le prêt de la salle des Nouëllles.
- Le Centre Ressources Autisme (CRA) de Saint-Herblain pour le prêt de matériel et d'outils ludiques et sensoriels très précieux (service ouvert à tous).
- Nos partenaires institutionnels pour leur confiance et leur soutien de poids : l'ARS, la CPAM, la Délégation Régionale Handicap et Santé et l'ADAPEILA.

Un grand merci également au restaurant La Table du Coin pour la fourniture des délicieuses planches qui ont régalé tous nos participants lors de cette soirée !

Le chemin vers des soins plus doux et adaptés est lancé. On vous donne des nouvelles très vite de l'ouverture de la salle !



EXPRESSION

LE MOT DE LA MINORITÉ

Non, plus de bio à la cantine ne coûterait pas forcément plus cher. Des communes intègrent de 30 à 50 % voire plus, de produits issus de l'agriculture locale et biologique, sans impacter significativement les finances publiques ni le budget des familles.

Nos voisins ont fait ce choix et y parviennent, Le Loroux est à 46 % de bio pour un prix du repas entre 1 € et 4,25 €, Le Pallet 40 % avec un prix entre 0,03 € et 3,69 €. Chez nous, c'est 23 % de bio pour un prix entre 3,49 € et 5,24 €.

Les parents d'élèves ont questionné notre grille tarifaire et ont obtenu comme réponse : « c'est un choix politique ». C'est vrai, et nous ferions un autre choix.

L'appel d'offres pour le marché de la restauration scolaire a été relancé cette année, pour 4 ans ; c'est le temps que nous avons devant nous, élus, parents d'élèves, professionnels de la petite enfance et personnel communal pour engager une réflexion commune...

Élus de la minorité, nous avons été tenus à l'écart des discussions entourant l'attribution du marché. Nous aurions souhaité la rédaction d'un appel d'offres qui traduise la volonté de manger mieux. Un simple exemple : le cahier des charges en bio c'est 50 additifs autorisés dans les aliments transformés contre 300 dans le « conventionnel »...

Notre fonction d'élus n'est pas d'être spécialiste de ces questions, mais d'amorcer le débat sur l'alimentation que nous souhaitons pour nos enfants.

Aujourd'hui, la restauration scolaire représente une charge inférieure à 4 % du budget de fonctionnement du Landreau. Ce service, essentiel, ce sont les recettes fiscales, vos impôts qui le financent.

Oui, le bien-être de nos enfants, l'alimentation et la considération de l'école publique en général sont des choix politiques, qui dépendent d'une question de priorités...

Saïd El Mamouni, Anne-Hélène Duchaine-Moutault, Christophe RAULIN et Katia FAUCHE
contact@lelandreapourtous.fr — <https://lelandreapourtous.fr> — 06 31 48 62 82



BASKET CLUB LOROUX LANDREAU EST FAIT POUR VOUS !

Vous cherchez un club de basketball dynamique où progresser, partager votre passion sur le terrain ? Le club de basket du BC2L est fait pour vous !

Avec des équipes pour tous les âges et niveaux, un encadrement qualifié, et une ambiance conviviale, que vous soyez débutant ou joueur confirmé, rejoignez-nous pour une saison riche en victoires et en émotions !

Depuis la saison dernière développement de l'activité Fitbasket : activité qui allie renforcement musculaire, cardio, coordination et gestes du basket, dans une ambiance conviviale et accessible à tous.

Aucune expérience sportive ou de pratique du basket n'est nécessaire, venez simplement avec votre bonne humeur et une tenue confortable !



PETITES ANNONCES

SALON RÊVES & COULEURS CONGÉS D'ÉTÉ

Le salon rêves & couleurs sera fermé pour congés d'été du 1^{er} au 17 août inclus (*ouverture les 5 et 7 août avec Ludivine*) Réouverture le 18 août à 9h.
Bel été à tous !

BOULANGERIE MOREAU CONGÉS D'ÉTÉ

Congés d'été : Claire et Christian vous informent que le magasin sera fermé pour congés du samedi 1^{er} août inclus au lundi 24 août 2026 inclus. Les distributeurs de baguettes seront approvisionnés sauf la semaine du 15 août. Merci de votre compréhension et très bon été à tous !

SALON TENDANCE COIFFURE CONGÉS D'ÉTÉ

Votre salon de coiffure Tendance Coiffure sera fermé pour congés d'été du vendredi 31 juillet au samedi 16 août inclus !
Bel été à tous et prenez soin de vous.
La team Tendance Coiffure

